LE SEPT-SORTAIS

Bulletin d'information – n° 38 - décembre 2020

LE MOT DU MAIRE

Setpsortaises, Septsortais,

Cette année 2020 se termine comme elle a commencé, sous le signe des restrictions, des gestes barrière absolument indispensables à notre sécurité, tant individuelle que collective.

Le respect de ces règles, le couvre-feu, restent la mesure, semble-t-il, la plus efficace, pour contenir la circulation du virus, et vivre presque normalement en attendant l'arrivée d'un vaccin.

Malgré toutes ses difficultés, la rentrée scolaire s'est faite normalement et je tiens à remercier les enseignants, ainsi que tous les agents de notre regroupement pédagogique et les agents communaux, et les membres du CCAS qui ont redoublé d'efforts pour s'adapter aux mesures nouvelles liées à la pandémie.

Nous avons été contraints d'annuler comme de nombreuse collectivités des évènements appréciés de tous.

Le CCAS et le Conseil Municipal ont réfléchi pour trouver d'autres solutions, certes moins conviviales, pour maintenir l'esprit des fêtes de fin d'année.

L'Equipe Municipale s'est mobilisée en ce début de mandat pour la sécurité routière dans le bourg. Nous travaillons sur une nouvelle étape d'installation de leds pour l'éclairage public, et l'installation de caméras afin de couvrir toute la commune.

Je souhaite que le courage vous guide.

Bien à vous,

François ARNOULT, Maire

Directeur de la Publication : François ARNOULT
Rédaction : La commission Communication

NOTRE VILLAGE

LE CONSEIL MUNICIPAL & LES COMMISSIONS COMMUNALES

Voici pour rappel la composition de votre Conseil Municipal et des Commissions Communales dans lesquelles vos élus sont investis pour faire en sorte de mener à bien le projet Municipal dont la finalité est d'améloriorer le cadre de vie des Septsortaises et Septsortais et d'accompagner au mieux les Commerçants, Artisans et Entreprises installés sur le territoire communal.

Le Conseil Municipal

- *Monsieur François ARNOULT*, Maire
- *Monsieur Alain LECOMTE*, 1er Adjoint délégué aux Finances, à l'Urbanisme et à l'Administration générale.
- *Monsieur Jean-Michel HOUDRY*, 2ème Adjoint délégué au Développement économique, aux Affaires scolaires, à la Sécurité et à la Communication
- *Madame Maryse WAUTHIER*, 3ème Adjointe aux Affaires sociales et au Patrimoine communal.
- Les Conseillers Municipaux dans l'ordre du tableau :
  Madame Laura CLAUSEL, Monsieur Pascal MERLIN, Madame Sophie KLEIN, Madame Camille JEAN-LOUIS, Monsieur Jean-François RICHARD, Monsieur William GANNEAU, Monsieur Cédric MERCIER, Monsieur Philippe DESBROUSSES, Madame Sandrine RAUDE-LEROY, Madame Denise LINIK, Madame Françoise BOSCH.

Les commissions communales

- **COMMISSION TRAVAUX – VOIRIE – ENTRETIEN et AMENAGEMENT du BOIS – ZI – ZAC**
  - *M. Alain LECOMTE*
  - *M. Jean-Michel HOUDRY*
  - *M. William GANNEAU*
  - *Mme Sophie KLEIN*
  - *M. Cédric MERCIER*
  - *Mme Camille JEAN-LOUIS*
  - *M. Philippe DESBROUSSES*
- **COMMISSION des AFFAIRES SCOLAIRES, TRANSPORT et RPI**
  - *M. Jean-Michel HOUDRY*
  - *Mme Maryse WAUTHIER*
  - *Mme Camille JEAN-LOUIS*
  - *M. Philippe DESBROUSSES*

- **COMMISSION AUTORISATION d'URBANISME et DROIT de PREMPTION URBAIN – PLU – SUIVI DE TRAVAUX**
  - *M. Alain LECOMTE*
  - *Mme Maryse WAUTHIER*
  - *M. William GANNEAU*
  - *Mme Sophie KLEIN*
  - *Mme Camille JEAN-LOUIS*
- **COMMISSION FINANCES**
  - *M. Alain LECOMTE*
  - *M. Jean-Michel HOUDRY*
  - *M. Jean-François RICHARD*
  - *Mme Sandrine RAUDE-LEROY*
  - *M. William GANNEAU*
- **COMMISSION JEUNESSE et SPORTS**
  - *M. Jean-Michel HOUDRY*
  - *M. Philippe DESBROUSSES*
  - *Mme Sandrine RAUDE-LEROY*
  - *M. Cédric MERCIER*
- **COMMISSION COMMUNICATION, INFORMATIQUE et COMMUNICATION**
  - *M. Jean-Michel HOUDRY*
  - *M. William GANNEAU*
  - *M. Jean-François RICHARD*
  - *Mme Laura CLAUSEL*
- **COMMISSION DE CONTROLE DES LISTES ELECTORALES**
  - Titulaire : *M. Philippe DESBROUSSES*
  - Suppléante : *Mme Denise LINIK*
  - Délégué de l'Administration : *M. Daniel SONNETTE*
  - Délégué du Tribunal Judiciaire : *M. Jean-Marie POTTIER*
- **COMMISSION APPEL D'OFFRES**
  - *M. Alain LECOMTE*
  - *M. Jean-Michel HOUDRY*
  - *Mme Maryse WAUTHIER*
  - *Mme Laura CLAUSEL*
  - *M. Philippe DESBROUSSES*
- **COMMISSION SECURITE – ACCESSIBILITE - ERP**
  - *M. Jean-Michel HOUDRY*
  - *Mme Maryse WAUTHIER*
  - *M. Cédric MERCIER*
  - *M. Philippe DESBROUSSES*

Les représentants auprès des Syndicats et Organismes

- **PNR** (**P**arc **N**aturel **R**égional)
  Déléguée titulaire : *Mme Sandrine RAUDE-LEROY*
  Déléguée suppléante : *Mme Sophie KLEIN*

- **A.GE.D.I**. (**A**gence de **GE**stion et de **D**éveloppement **I**nformatique)
  Délégué titulaire : *M. Alain LECOMTE*
  Délégué suppléant : *M. Jean-François RICHARD*

- **CLECT** (**C**ommission **L**ocale d'Évaluation des **C**harges **T**ransférées)
  Délégué titulaire : *M. François ARNOULT*
  Délégué suppléant : *M. Alain LECOMTE*

- **Syndicat intercommunal de Téléalarme et Télésurveillance**
  Déléguées titulaires *: Mme Maryse WAUTHIER* et *Mme Denise LINIK*
  Déléguée suppléante : *Mme Sandrine RAUDE-LEROY*

- **Syndicat des Rus**
  Délégués titulaires : *M. François ARNOULT - M. Philippe DESBROUSSES*
  Délégués suppléants : *Mme Laura CLAUSEL – M. Jean-Michel HOUDRY*

- **CNAS** (**C**omité **N**ational d'**A**ction **S**ociale)
  Mme Maryse WAUTHIER et 1 agent du personnel communal, *Mme Stéphanie LE BLANC*

- **SDESM** (**S**yndicat **D**épartemental des **É**nergies de **S**eine et **M**arne)
  Délégué titulaire : *M. Alain LECOMTE*
  Délégué suppléant : *M. Philippe DESBROUSSES*

- **SIRPI** (**S**yndicat **I**ntercommunal pour le **RPI**)
  Délégués titulaires : *M. François ARNOULT – M. Jean-Michel HOUDRY – Mme Maryse WAUTHIER*
  Délégués suppléants : *Mme Camille JEAN-LOUIS – M. Philippe DESBROUSSES*

- **Correspondant Défense**
  M. Jean-François RICHARD

VIE COMMUNALE

Dès l'installation du Conseil Municipal le 26 mai 2020, vos élus se sont mis au travail ce qui a permis de mener à bien un certain nombre d'actions et de projets.

Jeunesse & Sports – Centre Communal d'Actions Sociales

Pass'Sport & Culture

La Municipalité et le CCAS ont conjointement décidé de mettre en place début septembre un ***Pass'Sport & Culture*** destiné aux jeunes de 3 à 16 ans.
D'une valeur de 15 € il a pour but d'accompagner les familles lors de toute inscription à une activité sportive ou culturelle pour la saison 2020/2021.

Noël des enfants et *Noël de nos Aînés*

Du fait du contexte sanitaire, le spectacle de Noël proposé chaque année aux enfants de 3 à 10 ans n'a pu avoir lieu. Un bon cadeau d'une valeur de 15 € leur a été offert lors d'une distribution à la salle communale les samedis 12 et 19 décembre.

La traditionnelle sortie proposée par le CCAS pour nos Aînés n'ayant quant à elle pu être organisée, c'est une remise à domicile de colis "gourmands" qui s'est déroulée le jeudi 17 décembre.

Parcours sportif

Une signalétique du parcours sportif situé dans le bois communale a été créée ; la pose devrait avoir lieu durant la première quinzaine de janvier 2021.

Si les conditions sanitaires le permettent, nous organiserons un dimanche matin un petit évènement sportif pour faire en sorte de réunir le plus grand nombre et redécouvrir ou tout simplement découvrir ensemble ce parcours.

Développement économique - ZAC et ZI du Hainault

Afin d'apporter une meilleure visibilité à vos Commerçants, Artisans et Entreprises installés sur les ZAC et ZI du Hainault, une signalétique spécifique a été apposée aux entrées et diverses intersections.

Les connaissez-vous tous ?!

Sécurité routière et signalisation

Pour apporter plus de sérénité et de sécurité aux riverains de la rue de la Mairie et à ceux des habitants de la Haute-Borne, des aménagements routiers ont été mis en place.

C'est ainsi qu'ont été créés un plateau ralentisseur rue de la Mairie et un dos d'âne de type « coussin Berlinois » rue des 3 Pigeons.

rue de la Mairie

rue des 3 Pigeons

Un radar pédagogique a été installé en parallèle rue de la Mairie.
Associé à la signalisation positionnée aux entrées du village et des hameaux, il permet de rappeler que dorénavant, pour la sécurité de tous, dans tout le village et ses hameaux (Fay-le-Bac et la Haute-Borne) la limitation de vitesse est de 30 km/h

Si le choix de passer la vitesse à **30 km/h** peut paraître pour certains « abusé » voir « démesuré », il faut penser aux riverains des principaux axes (rue de la Mairie, rue de Jouarre, …) qui doivent malheureusement subir quotidiennement les excès de conducteurs visiblement « pressés ».

Une signalisation d'entrée de hameau a été positionnée rue des 3 Pigeons et rue de la Haute-Borne en descendant du village.

ETAT CIVIL 2020

Nouveaux nés :

Hans JEUDY le 29 juillet

Mariage :

Jennifer BOUTEILLER & Sébastien CALLOUD le 18 juillet
Marie Jeannot & Louis MOUTIENNE le 13 août

Nous a quitté :

Anne-Marie DESBROUSSES le 30 mai

INFORMATIONS

Infos routes

Cet hiver ❄ roulez en toute sécurité !

Pour être informé en temps réel de l'état des routes du département, abonnez-vous au système d'information par SMS ou mail
https://www.seine-et-marne.fr/fr/infos-routes-77

Du 16 novembre 2020 au 15 mars 2021, le Département de Seine-et-Marne active son dispositif Infos routes 77 pour favoriser la sécurité et le confort des usagers des 4 321 km du réseau routiers départemental.

Collecte des déchets

COVALTRI
Nous collectons pour valoriser votre tri !

N'oubliez pas de disposer vos bacs avec ceux de votre voisin !

Cela permet de réduire les arrêts des camions en charge de la collecte des déchets et donc les nuisances sonores.

La collecte des ENCOMBRANTS

COVALTRI77 organise **la collecte des ENCOMBRANTS SUR APPEL.**
La collecte s'effectue avec des camions traditionnels et deux équipiers de collecte.
COMMENT S'INSCRIRE ?

- Par téléphone : 0 801 902 477
- Par mail : encombrants@coved.fr
- Sur notre plateforme internet : encombrants-covaltri77.com

Les encombrants sont à déposer sur la voie publique dans la limite de 1m3 par foyer fiscal, à la date communiquée lors de votre inscription. Les encombrants concernent uniquement les DÉCHETS VOLUMINEUX qui ne rentrent pas dans les bacs, d'un poids inférieur à 25Kg, et de moins de 2,5 mètres par objet.
La collecte des encombrants concernent :

- les ferrailles,
- les meubles, les palettes démontées et découpes de bois
- les matelas et sommiers,
- les portes et fenêtres exempts de vitrage,
- les jouets en bois et plastique (vélo…)

Calendrier 2021 de la collecte des déchets

⚠️

Modification pour le bac jaune des déchets recyclables : la collecte se fera dorénavant **le mardi matin en semaine paire**.

⚠️

Reprise de la collecte des déchets verts à compter du **vendredi 09 avril**

Recyclage du verre

Deux containers sont à votre disposition sur le parking du Pâtis

COVALTRI 77
Nous collectons pour valoriser votre tri !

COVALTRI77
24/26 rue des Margats
77120 COULOMMIERS
Tél : 01 64 20 52 22 - Fax : 01 64 20 88 36
www.covaltri77.fr / contact@covaltri77.fr

@COVALTRI77
@COVALTRI77

Vous êtes situé en zone test « TARIFICATION INCITATIVE » : N'oubliez pas de nous prévenir en cas de changement de propriétaire ou de locataire / Si votre bac n'est pas pucé, il ne sera pas collecté / Plus d'informations sur www.covaltri77.fr - 01 64 20 52 22 - contact@covaltri77.fr

commune de SEPT-SORTS 2021

Attention !
Pas de collecte le vendredi 25 décembre 2020 et le 1er janvier 2021 ! *Les collectes sont rattrapées le lendemain* **(samedi 26 décembre 2020 et samedi 2 janvier 2021.**

POUR LES COLLECTES DES BACS

- du matin : sortir les conteneurs ***LA VEILLE AU SOIR.***
- de l'après-midi : sortir les conteneurs ***AVANT 11H.***
- un problème de collecte? Laissez votre poubelle sur le trottoir et contactez nous au **01 64 20 52 22 ou par mail contact@covaltri77.fr**

PRÉCAUTIONS SANITAIRES / RECOMMANDATIONS

Pensez à notre personnel, adoptez les bons gestes !

Consultez nos préconisations sur www.covaltri77.fr > nos règlements.

Janvier

1	V	
2	S	
3	D	
4	L	●
5	M	
6	M	1
7	J	
8	V	
9	S	
10	D	
11	L	●
12	M	●
13	M	
14	J	2
15	V	
16	S	
17	D	
18	L	●
19	M	
20	M	3
21	J	
22	V	
23	S	
24	D	
25	L	●
26	M	●
27	M	4
28	J	
29	V	
30	S	
31	D	

Février

1	L	●
2	M	
3	M	
4	J	
5	V	5
6	S	
7	D	
8	L	●
9	M	●
10	M	
11	J	
12	V	6
13	S	
14	D	
15	L	●
16	M	
17	M	
18	J	
19	V	7
20	S	
21	D	
22	L	●
23	M	●
24	M	
25	J	8
26	V	
27	S	
28	D	

Mars

1	L	●
2	M	
3	M	9
4	J	
5	V	
6	S	
7	D	
8	L	●
9	M	●
10	M	10
11	J	
12	V	
13	S	
14	D	
15	L	●
16	M	
17	M	11
18	J	
19	V	
20	S	
21	D	
22	L	●
23	M	●
24	M	12
25	J	
26	V	
27	S	
28	D	
29	L	●
30	M	13
31	M	

ORDURES MÉNAGÈRES CHAQUE LUNDI matin

LES RECYCLABLES MARDI en semaine PAIRE matin

VÉGÉTAUX CHAQUE VENDREDI après-midi

COLLECTES ROBOTISÉES PRÉSENTEZ CORRECTEMENT VOS CONTENEURS ! (collecte à droite uniquement)

ATTENTION !
Un bac mal présenté et non pucé n'est pas collecté !

CONSULTEZ l'ensemble des consignes de collecte www.covaltri77.fr

CANICULE : Attention les collectes peuvent démarrer plus tôt ou plus tard en cas de fortes chaleurs.

NOUVEAU
Des consignes de tri plus simple !

Déposez vos emballages en VRAC et bien VIDÉS !

Consultez TOUTES LES NOUVELLES CONSIGNES DE TRI sur www.covaltri77.fr

NOUVEAU ! DÉSORMAIS TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE SE RECYCLENT

les bouteilles et les flacons en plastique, mais aussi : les barquettes, les pots, les boîtes, les sacs, les films ainsi que tous les petits emballages en métal.

Pensez à compacter les bouteilles et cartons !

Interdits : Clous, vis, outillages, plaquettes de frein. Uniquement les emballages sont recyclables !

Avril

1	J	
2	V	
3	S	
4	D	
5	L	●
6	M	●
7	M	14
8	J	
9	V	●
10	S	
11	D	
12	L	●
13	M	
14	M	15
15	J	
16	V	●
17	S	
18	D	
19	L	●
20	M	●
21	M	
22	J	16
23	V	●
24	S	
25	D	
26	L	●
27	M	
28	M	17
29	J	
30	V	●

Mai

1	S	
2	D	
3	L	●
4	M	●
5	M	18
6	J	
7	V	●
8	S	
9	D	
10	L	●
11	M	
12	M	19
13	J	
14	V	●
15	S	
16	D	
17	L	●
18	M	●
19	M	20
20	J	
21	V	●
22	S	
23	D	
24	L	●
25	M	
26	M	21
27	J	
28	V	●
29	S	
30	D	
		●

Juin

1	M	●
2	M	22
3	J	
4	V	●
5	S	
6	D	
7	L	●
8	M	
9	M	23
10	J	
11	V	●
12	S	
13	D	
14	L	●
15	M	●
16	M	24
17	J	
18	V	●
19	S	
20	D	
21	L	●
22	M	
23	M	25
24	J	
25	V	●
26	S	
27	D	
28	L	●
29	M	●
	M	26

ORDURES MÉNAGÈRES CHAQUE LUNDI matin

LES RECYCLABLES MARDI en semaine PAIRE matin

VÉGÉTAUX CHAQUE VENDREDI après-midi

UN BAC VÉGÉTAUX PAR FOYER

TONTES>TAILLES>FEUILLES

D'avril à fin novembre, ce bac sera ramassé 1 fois par semaine devant chez vous.

Vrac à coté du bac interdit.
Couvercle fermé.
Pas de branche de plus de 80cm de long et 5cm de diamètre.

Pensez au compostage !

Où sont les bornes à vêtements ?
www.lafibredutri.fr

commune de SEPT-SORTS

LES ORDURES MÉNAGÈRES

Papiers sales, mouchoirs, restes alimentaires (ou compostage), couches-culottes, articles d'hygiène, papier journaux mouillés et/ou gras.

INTERDIT !
Encombrants, déchets toxiques, piles, verre, médicaments ou végétaux.

UN DOUTE ? CONTACTEZ NOUS !

Juillet			Août			Septembre		
1	J		1	D		1	M	
2	V		2	L		2	J	35
3	S		3	M		3	V	
4	D		4	M	31	4	S	
5	L		5	J		5	D	
6	M		6	V		6	L	
7	M	27	7	S		7	M	
8	J		8	D		8	M	36
9	V		9	L		9	J	
10	S		10	M		10	V	
11	D		11	M	32	11	S	
12	L		12	J		12	D	
13	M		13	V		13	L	
14	M	28	14	S		14	M	
15	J		15	D		15	M	37
16	V		16	L		16	J	
17	S		17	M		17	V	
18	D		18	M	33	18	S	
19	L		19	J		19	D	
20	M		20	V		20	L	
21	M	29	21	S		21	M	38
22	J		22	D		22	M	
23	V		23	L		23	J	
24	S		24	M		24	V	
25	D		25	M	34	25	S	
26	L		26	J		26	D	
27	M		27	V		27	L	
28	M	30	28	S		28	M	39
29	J		29	D		29	M	
30	V		30	L		30	J	
31	S		31	M				

ORDURES MÉNAGÈRES CHAQUE LUNDI matin

LES RECYCLABLES MARDI en semaine PAIRE matin

VÉGÉTAUX CHAQUE VENDREDI après-midi

LE VERRE

(Verre de couleur + incolore)
Recyclable à l'infini !

En verre, uniquement les bouteilles, bocaux et flacons de parfum se recyclent !

Interdits : Vitre, faïence, verre à boire.

INTEMPÉRIES - NEIGE - VERGLAS - PANNE - CATASTROPHES : Si votre bac n'a pas été collecté, laissez-le sorti, des rattrapages auront lieu au cours des jours suivants. Consultez toutes les informations concernant votre commune sur notre site internet !

gérées par le
SMITOM DU NORD SEINE ET MARNE

bienvenue en
DÉCHÈTERIE

- informations sur les déchèteries
- demande de carte d'accès

01 60 44 40 03
www.smitom-nord77.fr

HORAIRES D'OUVERTURES

Déchèterie de Coulommiers, rue de la butte à Mouroux :
Accueil du Lundi au Vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h. Samedi de 9h à 18h (sans interruption). Dimanche et jours fériés de 9h à 12h.

Déchèterie de Jouy-sur-Morin, rue de la Ferté Gaucher :
Accueil les lundis, mercredis et vendredis de 14h à 18h. Le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Dimanche et jours fériés de 9h à 12h.

Déchèterie de Saacy-sur-Marne, avenue du chemin vert D55:
Les Lundis et mercredis de 10h à 12h et de 14h à 18h. Le mardi de 14h à 18h. Jeudi et vendredi de 9h à 12h. Le Samedi de 9h à 12h et 14h à 18h. Dimanche et jours fériés de 9h à 12h.

ATTENTION du 1er novembre au 28 février, toutes les déchèteries ferment à 17h au lieu de 18h.

smitom

Octobre			Novembre			Décembre		
1	V		1	L		1	M	
2	S		2	M		2	J	48
3	D		3	M	44	3	V	
4	L		4	J		4	S	
5	M		5	V		5	D	
6	M	40	6	S		6	L	
7	J		7	D		7	M	
8	V		8	L		8	M	49
9	S		9	M	45	9	J	
10	D		10	M		10	V	
11	L		11	J		11	S	
12	M		12	V		12	D	
13	M	41	13	S		13	L	
14	J		14	D		14	M	
15	V		15	L		15	M	50
16	S		16	M		16	J	
17	D		17	M	46	17	V	
18	L		18	J		18	S	
19	M		19	V		19	D	
20	M	42	20	S		20	L	
21	J		21	D		21	M	
22	V		22	L		22	M	51
23	S		23	M	47	23	J	
24	D		24	M		24	V	
25	L		25	J		25	S	
26	M		26	V		26	D	
27	M	43	27	S		27	L	
28	J		28	D		28	M	52
29	V		29	L		29	M	
30	S		30	M		30	J	
						31	V	

ORDURES MÉNAGÈRES CHAQUE LUNDI matin

LES RECYCLABLES MARDI en semaine PAIRE matin

VÉGÉTAUX CHAQUE VENDREDI après-midi

LES ENCOMBRANTS* SUR INSCRIPTION !

*objets volumineux

INSCRIVEZ-VOUS :

www.encombrants-covaltri77.com
☎ 0 801 902 477
Email : encombrants@coved.fr

Uniquement les personnes inscrites seront collectées. Merci de sortir vos déchets la veille au soir du RENDEZ-VOUS fixé par l'opérateur

AUTORISÉS

les ferrailles,
les meubles,
les palettes démontées et découpes de bois,
les matelas et sommiers,
les portes et fenêtres exempts de vitrage,
les jouets en bois et plastique (vélo…)

LIMITATION par point de collecte :
1m3 / 25 Kg maximum
moins de 2,5 mètres par objet

INTERDIT À DÉPOSER EN DÉCHÈTERIE

Sanitaires , gros électroménagers, vitres, gravâts, toxiques (peintures, solvants, pesticides), porte-fenêtre, objets électriques et électroniques (D3E).

Conception PAO : COVALTRI77 / Impression : Imprimerie BEAUDOIN

Entretiens des haies et des clôtures

Nous vous rappelons que les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable, à savoir à l'approche d'une intersection ou d'un virage.

En bordure des voies publiques, mais aussi dans le cadre d'une mitoyenneté (y compris lorsqu'il s'agit d'un champs), l'entretien de la clôture ainsi que l'élagage des arbres et des haies incombent au propriétaire (ou son représentant ou son locataire), qui doit veiller à ce que rien ne dépasse sur la rue ou sur la propriété mitoyenne.

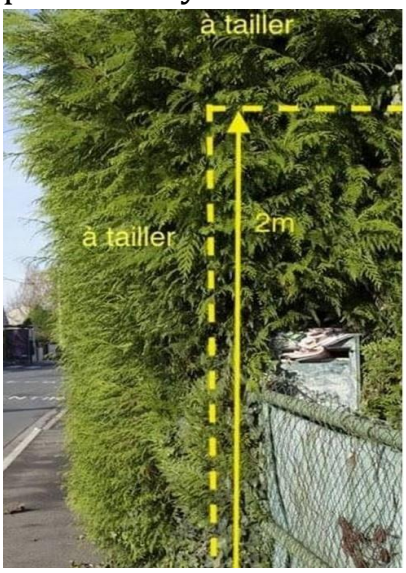

Nettoyage des trottoirs en cas de chutes de neiges

En cas de chutes de neige, pour le bien-être et la sécurité de tous, il convient à chacun de nettoyer le trottoir bordant son domicile.

Vous avez perdu votre animal ?

Facebook : **Pet Alert Seine et Marne** Internet : **www.petarletfrance.com**

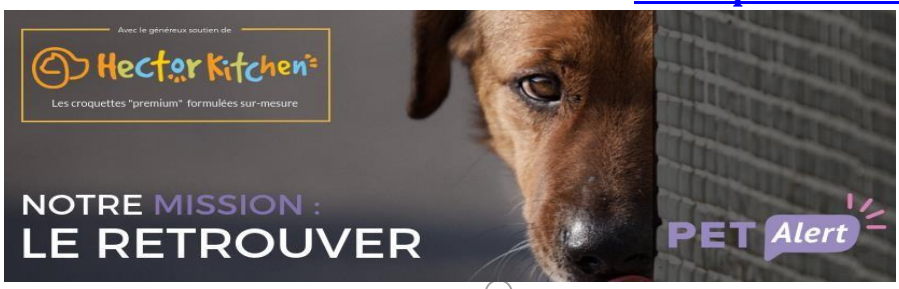

ATTENTION AUX FAUX VENDEURS DE CALENDRIERS !

Restez informés !

Pour vous permettre de vous tenir informés de façon continue et réactive de la vie de votre commune, trois supports sont à votre disposition

Le site de la commune www.sept-sorts.fr

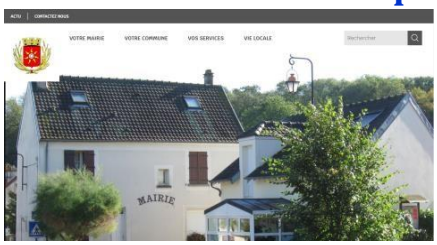

Vous y trouverez différentes rubriques relatives au fonctionnement de la Mairie, de votre commune ainsi qu'une rubrique service

MESALERTES.FR

mesalertes.fr
Service d'alertes citoyen

Vous pouvez dorénavant recevoir les informations importantes ayant attrait à la vie de votre commune et être au courant des actualités avant tout le monde en vous inscrivant au service (**gratuit**) d'alertes citoyen *mesalertes.fr*

Page Facebook Mairie de Sept-Sorts

Soyez informés en temps réel de la vie de votre commune !
Suivez-nous sur la page Facebook de la Mairie
Mairie de Sept-Sorts
@septsorts

Télétravail : comment s'y adapter ?

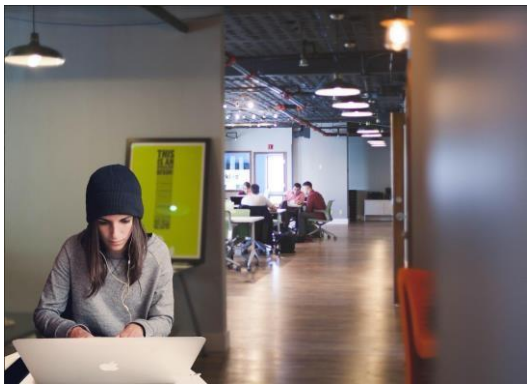

Le projet était déjà dans les boîtes depuis quelque temps dans de nombreuses entreprises et le confinement l'a conforté. Le télétravail est devenu une norme cette année pour de nombreux travailleurs dont le métier le permet.

L'image du "télétravailleur heureux" est une des premières choses qui vient à l'esprit lorsqu'on pense au télétravail. Qui ne voudrait pas revenir en arrière parce qu'il a (re)découvert une certaine autonomie dans la manière de s'organiser, de réaliser son travail, d'articuler sa vie personnelle à sa vie professionnelle et le fait de s'occuper de ses enfants, etc.

Ce sont très souvent ces mêmes arguments qui sont valorisés. Mais le télétravail ne doit pas être présenté comme la solution à tous les maux.

Le rapport à l'entourage peut être déséquilibré, il y a souvent du flou entre là où commence et s'arrête le travail. C'est pourquoi il est essentiel d'établir clairement les signes permettant à votre entourage de détecter la "zone professionnelle".

Des solutions existent, et elles peuvent vous permettre d'avoir un cadre de travail et de rompre l'isolement que peut procurer le télétravail. Ces solutions se font appeler généralement "télécentre" ou "espace de coworking", il s'agit d'environnements vous promettant de rompre l'isolement et d'obtenir un cadre de travail plus adéquat à vos activités professionnelles.

Certaines collectivités disposent de ce type de lieux et les proposent gratuitement à la disposition des télétravailleurs résidant sur le territoire. Il est à noter que pour les solutions payantes, l'employeur peut être mis à contribution.

La communauté d'agglo Coulommiers Pays de Brie propose 2 centres de ce type sur le territoire :

e-Cre@ - La Ferté-sous-Jouarre
22 rue du Général Leclerc - 77260 La Ferté-sous-Jouarre
Tél : 01 84 32 03 03
Site web : https://ecrea.business.site
Facebook : E-Crea Télécentre Coulommiers Pays de Brie Agglo Email :
ecrea@coulommierspaysdebrie.fr

e-L@b - Coulommiers
9 bis rue des Margats - 77120 Coulommiers
Tél : 01 84 32 03 00
Site web : https://elab.business.site
Facebook : elabtelecentrecacpb
Réservation : https://telecentres-cacpb.cosoft.fr

LA RUBRIQUE ECO CITOYENS

Dans cette nouvelle rubrique, nous vous proposons de vous présenter un petit geste simple mais utile pour notre planète.

GESTION DES DECHETS PAPIERS

Toujours dans une logique de gestion des déchets papiers, parlons un peu de papier cadeau en cette fin d'année 2020.

Tous les ans, rien qu'en France, près de 18. 000 tonnes de papier cadeau finissent dans nos poubelles (soit l'équivalent de 300 000 arbres).

En effet, beaucoup d'entre eux contiennent du fil métallisé, des paillettes ou du plastique, ce qui en empêche le recyclage.

Alors, pour lutter contre cet immense gaspillage, voici quelques idées pour emballer avec moins de déchets et pour passer un Noël plus VERT

1/ utiliser des sacs à vrac , du tissu, des vieux vêtements ...

2/ utiliser une boîte en carton , un joli bocal, un petit panier…

3/ et enfin, pour les inconditionnels du papier, pensez au papier journal, au papier kraft qui se recycle à 100% et aux dessins d'enfants…

LE RECYCLAGE DU VERRE

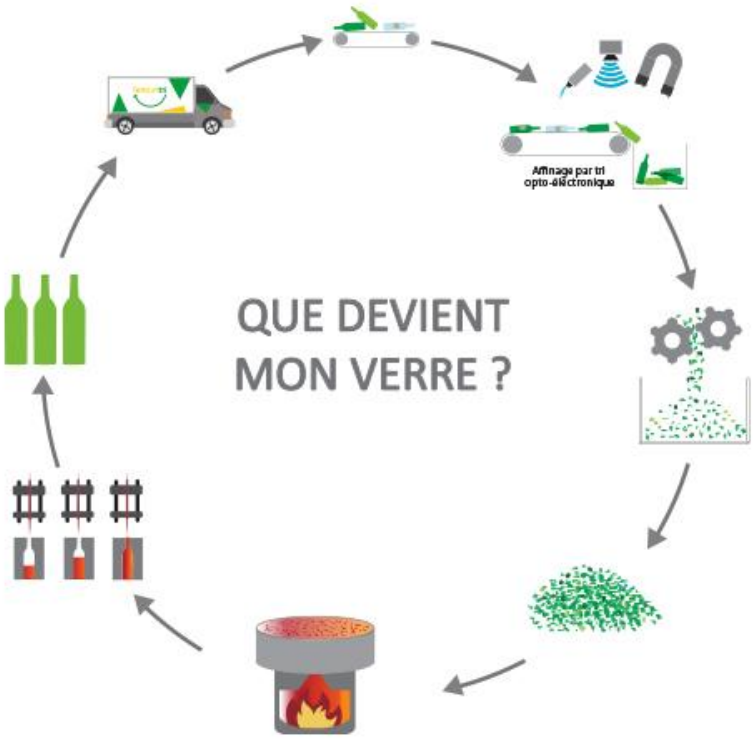

Le verre est un mélange de silice, de chaux et de soude. Un Français consomme en moyenne **50 kg d'emballages en verre** chaque année, et ce matériau représente **12% du poids de nos déchets ménagers**.

3000 à 4000 ans

On imagine qu'une bouteille en verre met entre **3000 à 4000 ans** à se décomposer dans la nature !

Le verre se recycle à 100% et à l'infini. Le taux de recyclage du verre en France est de 79,9%. A l'issue du processus de recyclage, le verre peut être réutilisé pour la fabrication de nouveaux flacons, pots, ou bouteilles.

A Sept-Sorts, 2 containers spécifiques sont à votre disposition sur le parking du Pâtis

CHAQUE GESTE COMPTE

Alors un grand merci à tous !

MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ

Liberté
Égalité
Fraternité

Santé publique France

INFORMATION CORONAVIRUS

COVID-19

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES

Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique

Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir

Se moucher dans un mouchoir à usage unique

Porter correctement un masque quand la distance ne peut pas être respectée et dans les lieux où cela est obligatoire

Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres

Limiter au maximum ses contacts sociaux (6 maximum)

Eviter de se toucher le visage

Aérer les pièces 10 minutes, 3 fois par jour

Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades

Utiliser les outils numériques (TousAntiCovid)

GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS

0 800 130 000
(appel gratuit)